

L'architecture sur la place publique

Regards croisés



Distinction Romande
d'Architecture



Guide de l'exposition

dra5.ch



ÉDITO

L'architecture sur la place publique

La Distinction romande d'architecture (DRA) est une manifestation dédiée à la culture du bâti. Elle est menée par les cantons romands à tour de rôle tous les quatre ans et bénéficie du soutien des villes romandes et des associations professionnelles.

Chaque édition voit ainsi un nombre important de duos formés par les bureaux d'architecture et les maîtres d'ouvrage candidater afin d'obtenir de participer à la démonstration d'un secteur dynamique et qualitatif. Ces projets sont soumis à l'appréciation d'un jury qui effectue une sélection particulière correspondant aux enjeux du bâti actuels.

Pour cette cinquième édition de la DRA, Stéphanie Bru, architecte à Paris, a présidé le jury et Nicolas Bideau, ambassadeur suisse en a assuré la vice-présidence. Sous leur responsabilité, le jury composé d'architectes et de personnalités issues du monde de la culture, a nommé 17 projets dont 6 ont été distingués parmi les 314 candidatures reçues, émanant de 166 bureaux d'architectures, pour la période 2018 à 2022.

Les mots-clés qui ont nourri les discussions et réflexions au sein du jury ont été :

Atmosphère – Identité, urbaine ou rurale – Imagination – Réutilisation – Bifurcation.

Reflétant la prise de conscience publique de la culture du bâti dont un jalon fort a été posé par la

Suisse en initiant la Déclaration de Davos en 2018, la valorisation des nominés et distingués s'écarte des représentations usuelles des bâtiments.

Dans cette perspective, la DRA5 a choisi d'élargir le champ des regards possibles sur les objets bâtis ou transformés ou encore aménagés, en les confiant aux regards croisés de deux photographes, Laurence Kubski et Philippe Fragnière. Ces regards sont offerts au public au travers de la présente exposition et tout un chacun est libre de s'y plonger, d'adopter un point de vue ou de se forger une image personnelle des nominés et distingués.

Afin d'accompagner ce parcours visuel en Suisse romande, Christophe Fellay, artiste, musicien et chercheur, a élaboré un dispositif sonore, notamment constitué d'enregistrements effectués aux abords de chaque projet nominé et distingué.

Cette exposition conçue par l'EDHEA est appelée à être itinérante et présentée dans tous les cantons romands notamment. Un complément à cette exposition peut être trouvé dans le cahier spécial que le magazine Hochparterre a consacré à la DRA5.

Philippe Venetz, co-président
Emmanuel Ventura, co-président
Pierre Alain Hug, secrétaire général

www.dra5.ch

L'ARCHITECTURE DANS LA PLACE PUBLIQUE

REGARDS CROISÉS SUR LES NOMINÉS ET DISTINGUÉS DE LA DRA5

PROJETS NOMINÉS ET DISTINGUÉS

Le premier défi de l'architecture est d'arriver à l'heure. De faire en sorte qu'une fois le bâtiment livré, il soit immédiatement compréhensible, appropriable, qu'il réponde aux attentes de ses commanditaires, et plus largement aux besoins de sa société et de son époque. Mais entre le moment où les choses ont été conçues, planifiées, et celui où elles sont construites, il y aura inévitablement des inflexions. Tout l'art de l'architecture est de ne pas perdre sa pertinence, même dans les interstices laissés vacants. C'est de définir les espaces et les usages de manière suffisamment précise, tout en laissant une marge de flexibilité pour des adaptations futures. En somme, l'architecte n'est pas sommé de dessiner l'avenir, mais de rendre son avènement possible. Être un architecte de son temps, c'est déjà laisser une place aux temps suivants, et même admettre que ceux-ci auront de quoi modifier, voire perturber nos dessins originaux.

C'est dans ce dépassement de sa propre conception — ainsi que de sa propre finalité — que l'architecture trouve sa plus grande pertinence.

La session 2023 de la Distinction romande d'architecture est l'occasion de faire un point sur la production bâtie en Suisse romande ces cinq dernières années. Cet intervalle a pu paraître plus long qu'il n'a été, en raison de la crise du COVID, qui a pu remettre en question certains usages domestiques et professionnels. Mais la bonne architecture reste celle qui résiste aux crises, et contient même, en son sein, de quoi les anticiper. Les bons bâtiments sont toujours à l'heure.

314 réalisations ont postulé pour cette distinction. Après examen des dossiers, et visites de plusieurs bâtiments, nous avons désigné 17 nominés parmi lesquels se trouvent 6 lauréats.

Notre distinction ne vise pas à mettre en avant telle écriture architecturale, ou telle école stylistique par rapport à une autre. Il ne s'agit pas non plus d'un palmarès par type de programme (meilleurs bureaux, meilleurs logements, meilleur équipement scolaire, etc.). Nous avons surtout privilégié les bâtiments qui posent les bonnes questions. Les projets que nous avons retenus sortent des conventions, assument leur écriture parfois particulière, hors mode ou hors école. Les projets lauréats vont même un cran plus loin en dépassant leur simple programme, et en proposant des solutions (urbaines, spatiales ou constructives) qui pourraient être déployées comme des petits manifestes.

Quel serait le point commun entre chacun des six projets lauréats ? Outre leurs qualités architecturales, ces six projets-là doivent leur réussite à des attitudes particulières qu'architectes et maîtres d'ouvrage ont maintenues sur le long cours. Sans que nous l'ayons prémédité, cinq des six projets lauréats (et plusieurs projets nominés) intègrent du bâti ancien. Ce jeu de confrontation d'époques est aussi une manière de revisiter des enjeux purement contemporains : composition avec l'identité locale (avec ce rapport particulier entre urbain, rural, montagne et vallée propre à la Suisse), récréation d'atmosphères et réutilisation des matériaux, affirmation d'un art de construire conscient des enjeux écologiques. Ce détour par le passé montre aussi la capacité de l'architecture à s'adapter et à se réinventer, constat qui doit interpeller le tout-venant du bâti contemporain, souvent confit dans un fonctionnalisme trop rigide.

Ainsi, les meilleurs projets ne sont pas seulement ceux qui arrivent à l'heure. Ce sont même ceux, qui, en naviguant à travers les époques, désignent un futur possible de l'architecture.

AGRANDISSEMENT DU SITE SCOLAIRE DE BÉTHUSY : UNE CONSTRUCTION EN BOIS LOCAL DES FORÊTS LAUSANNOISES

ESPOSITO + JAVET ARCHITECTES ASSOCIÉS SA, LAUSANNE



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :

1.2020 - 8.2021

Adresse :

Avenue de Béthusy 7
1005 Lausanne (VD)

Maître de l'ouvrage :

Ville de Lausanne

CHANTIER NAVAL À CULLY

LOCALARCHITECTURE, LAUSANNE



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :

9.2018 - 4.2020

Adresse :

Route de Moratel 4
1096 Cully (VD)

Maître de l'ouvrage :

Chantier naval de Moratel Sàrl
Cully

COMMENTAIRE DU JURY

Le jury a apprécié la façon dont le nouveau bâtiment parvient à tisser des liens entre les différentes altimétries du site. Le volume tisse des relations multiples et variées. Sans façade principale, le bâtiment ne tente pas de créer un front, mais laisse les arbres existants marquer la rue, il fait la part belle aux tilleuls

existants et valorise ainsi les caractéristiques naturelles du site déjà présentes. Ce jeu des masses auquel répond la nouvelle école et cette approche sensible crée un lieu qui inspire calme et harmonie en continuité avec le site existant.

COMMENTAIRE DU JURY

Ce hangar à bateaux soigneusement dimensionné fait de lui-même le lien entre architecture navale et architecture tout court. Sa charpente soigneusement fuselée évoque une coque de bateau. L'intérieur du hangar, tout en bois, rappelle le confort d'un intérieur de bateau, alors qu'il s'agit d'un lieu de production. Plus globalement, l'échelle même du hangar est dimensionnée au plus juste, retrouvant l'ergonomie propre aux

embarcations maritimes. Ce soing géométrique se retrouve aussi bien dans l'écriture même du bâtiment (un art du pli et du dépli de la charpente, comme un origami) que dans son implantation (l'absorption des déformations de la parcelle pour donner une impression de régularité). Conscient de sa position entre les coteaux et le lac, ce « petit » projet s'affirme par son assurance constructive qui n'est pas l'ennemie de la poésie, bien au contraire.

CONSTRUCTION D'UN HABITAT COMMUNAUTAIRE AUTOUR D'UNE MAISON EXISTANTE À VILLY

FRANÇOIS NANTERMOD - CHAMPÉRY MADELEINE ARCHITECTES, VEVEY



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :

4.2019 - 9.2022

Adresse :

Chemin de Civillet 22
1867 Villy, Ollon (VD)

Maître de l'ouvrage :

Privé
Villy

COMMENTAIRE DU JURY

Ce projet est, avant tout, le témoin d'une histoire familiale. Deux frères et une soeur construisent autour de leur maison d'enfance, celle de leur grand-père. Il ne s'agit pas d'étendre le bâtiment originel, mais de le replacer au centre d'un nouvel ensemble. A l'étage, un grand plancher unifiant scelle les trois unités de vie disposées en U autour de la maison d'origine, véritable coeur du projet.

Aux angles comme en dessous, des surfaces extérieures, mais protégées restent librement appropriables. Vivre ensemble et partager.

Le minimalisme et l'efficacité de l'ensemble évoquent même l'image d'une grande cabane, rappelant la part d'enfance attachée à ce projet et sa vision de la famille comme communauté élargie, mais garante de l'intimité de chacun.

DEUX IMMEUBLES EN PIERRES MASSIVES

AAPERRAUDIN, LYON - ATELIER ARCHIPLEIN, GENÈVE



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :

2.2019 - 10.2021

Adresse :

Chemin du Bois-Ecard
1228 Plan-les-Ouates (GE)

Maître de l'ouvrage :

Commune de Plan-les-Ouates

COMMENTAIRE DU JURY

Quel est le matériau du futur? La pierre! Voilà, en tout cas, la réponse très affirmative de ce projet qui expérimente la pierre massive dans toute son épaisseur et ses performances thermiques et constructives. Construire en pierre à un autre atout c'est rapide, «il suffit de la poser» pour citer l'architecte. La matière s'impose partout, redonnant une véritable noblesse et profondeur aux espaces de vie souvent trop standardisés. Elle permet ainsi de rompre avec la culture des logements

neufs en apportant une véritable matérialité et en créant des espaces uniques qui tendent à privilégier des murs blancs recouverts de plaques de plâtre.

Le plan d'ensemble est d'une implacable rationalité: noyau distributif au centre et anneaux porteurs successifs, de plus en plus larges jusqu'à la façade. La double orientation des logements parachève la démonstration.

FILTER HOUSE

COMTE/MEUWLY ARCHITECTES, GENÈVE



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :

1.2020 - 12.2021

Adresse :

Chemin de l'Étang 33
1219 Chatelaine (GE)

Maître de l'ouvrage :

Sylvain Didelot
Vernier



COMMENTAIRE DU JURY

Maison écran, laboratoire formel et constructif, aussi prototype que manifeste, cette « maison filtre » concrétise ses propres investigations architecturales en les accordant à un véritable plaisir d'habiter. Un tel projet repose sur un pari, relevé haut la main : celui d'accorder une économie architecturale avec une volonté de vivre en harmonie avec son environnement. La compacité de la construction affirme que l'architecture doit se mettre au service de l'environnement paysager et non pas l'inverse. Construire léger, c'est aussi investir de nouveaux rapports entre l'intérieur et l'extérieur, faire de l'habitat un filtre sensible et équipé pour encore mieux percevoir la vibration du jardin, et plus largement de l'environnement urbain. Si les plans de la maison proposent de larges surfaces appropriables, sa spatialité ne s'arrête pas à ses limites. Les façades

ont la souplesse de textiles, générant des frontières volontairement poreuses entre intérieur et extérieur, sans rien perdre de leur performance thermique. Dès sa mise en oeuvre, cette maison fait preuve d'une grande sensibilité qui tient beaucoup dans la réinterprétation, voire le détournement, de produits et de prestations simples, issues du catalogue. Le coeur de la démarche architecturale tient dans cette réinterrogation permanente — aussi bien des procédures de fabrication que des modes de vie — et qui donne une valeur initiatique au projet.

La mise au point de ce joyau d'habitat tient évidemment à une grande rigueur, mais aussi à une forme de malice et de politesse. Idéalement, ses expérimentations pourraient être généralisées et proposer de nouveaux standards.

IMMEUBLE VERDEAUX

DREIER FRENZEL ARCHITECTURE + COMMUNICATION, LAUSANNE



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :

3.2017 - 4.2018

Adresse :

Rue de Verdeaux 10A
1020 Renens (GE)

Maître de l'ouvrage :

Lilia Vogt & Marianne Graglia
Cologny

COMMENTAIRE DU JURY

Cette parcelle d'angle accueille un immeuble atypique : plan triangulaire, distribution par trois escaliers périphériques qui ceinturent cette volumétrie originale. Ce choix de distribution libère ainsi toute la surface des planchers pour l'habitat. Les différents appartements s'organisent autour d'axes en diagonale permettant de « faire grand dans le petit ». Il n'y a pas de couloirs. L'unicité

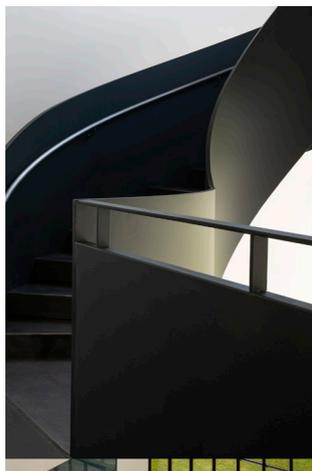
du matériau (façades, escaliers, balcons et toitures en béton) souligne le minimalisme sculptural de cette singulière opération placée sous le signe de l'étrangeté et de l'humour. Mais c'est aussi remettre au centre du jeu ce qui vaut le plus, en somme, ce qui est partagé.

KALA

SUJETS OBJETS /, GENÈVE



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :

4.2021 - 11.2022

Adresse :

Av. de Châtelaine 7
1203 Genève (GE)

Maître de l'ouvrage :

HES-SO
Genève

COMMENTAIRE DU JURY

Comment rajouter un étage supplémentaire à un bâtiment de 1948 à la forte écriture architecturale ? En proposant un grand volume vitré, sous une grande charpente métallique à l'expressivité très affirmée (peinture rouge et jaune, équipements de climatisation laissés apparents). Ce faisant, le nouveau plan

d'étage se libère des couloirs et offre un espace de vie généreux et continu. Le parti-pris est efficace, l'approche ludique et plastique de la construction donne son originalité à ce projet qui est une stimulante promesse.

LE SYNATHLON - CENTRE DE COMPÉTENCE DE SPORTS

KARAMUK KUO, ZÜRICH



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :

1.2016 - 1.2018

Adresse :

1005 Lausanne (VD)

Maître de l'ouvrage :

Canton de Vaud
Lausanne

COMMENTAIRE DU JURY

Implanté sur un campus, et marqué par l'épure de ses façades en simple peau, ce bâtiment a tout du pavillon rigoureux. Ce serait cependant ne pas rendre justice à la stimulante complexité de son organisation, que de s'arrêter, à son allure de « boîte » rationnelle. Derrière l'anneau de bureaux, le coeur du bâtiment est occupé par un généreux

atrium se déployant dans les trois dimensions. Les circulations deviennent ainsi des lieux de rencontre et des espaces informels, aussi bien de travail que de détente, venant se rajouter aux espaces du programme. Les opportunités créées par ces nouvelles typologies génèrent un usage particulier du bâtiment où la sociabilité est mise en avant.

MAISONS DUC

GAYMENZEL, MONTHÉY



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :
3.2016 - 5.2018

Adresse :
Grand-Rue 61
1890 Saint-Maurice (VS)

Maître de l'ouvrage :
Municipalité de Saint-Maurice



COMMENTAIRE DU JURY

Cette réhabilitation de quatre maisons médiévales autour d'une placette minéralisée ne consiste pas seulement en une restauration des bâtiments, mais aussi en une restauration du lien social. Afin de contrer un projet immobilier spéculatif dans ce quartier historique, mais paupérisé, la ville a porté un projet à vocation sociale pour accueillir une galerie d'art, des ateliers pour artistes en déficience mentale et des logements. L'équipement comme les logements obéissent à une logique de stratification des époques, le contemporain

s'appuyant sur les traces du passé. Ainsi, les matériaux (béton et bois) composent une marqueterie savante avec l'appareillage en pierre des bâtiments originels. Il en résulte un projet chaleureux et accueillant, propre à offrir une nouvelle vie à des bâtiments et, même un quartier, légèrement en souffrance. Leur démarche, sans ostentation, fait preuve d'une patience exemplaire et d'une absence de préjugés stylistiques.

MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS LAUSANNE

BAROZZI VEIGA, BARCELONA



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :
2.2016 - 4.2019

Adresse :
Place de la Gare 16
1003 Lausanne (VD)

Maître de l'ouvrage :
Canton de Vaud
Lausanne

COMMENTAIRE DU JURY

Implanté en bordure des voies ferrées, ce nouveau musée joue, avant tout, la carte de l'introversion. Il impose même d'emblée un certain classicisme par sa grande entrée voûtée, ses emmarchements et la majesté de son hall. La grande salle flexible, en couronnement, bénéficie d'un éclairage

zénithal spectaculaire, avec un jeu de caissons capteurs de lumière. Cette rhétorique muséale est fort bien exécutée, et transforme la proposition en un très bel outil pour l'art.

PLAGE DES EAUX-VIVES ET PORT NOIR

ATELIER DESCOMBES RAMPINI SA, GENÈVE



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :
7.2017 - 6.2021

Adresse :
Quai Gustave Ador
1200 Genève (GE)

Maître de l'ouvrage :
État de Genève



COMMENTAIRE DU JURY

Un réaménagement minimal, et sur un périmètre volontairement limité permet une nouvelle appropriation des rives du Lac Léman. Une bande paysagère établit une jointure oblique entre les rives du quai et les jetées du port de plaisance. Perpendiculairement à la promenade, des quais s'avancent dans l'eau et scandent une plage protégée, lieu de détente préservé et clairement délimité. L'expressivité des matières — pelouse, sable, béton — permet d'établir un zonage efficace pour les différentes activités. Une pure aire de détente peut ainsi s'implanter en pleine ville sans besoin d'un dessin trop volontariste.

Il s'agit plutôt d'activer une jonction paysagère, pour en faire une parenthèse poétique et appropriable. Il est merveilleux de constater que la plage est un exemple en termes de durabilité et d'environnement. Le fait qu'il n'y ait eu aucun remblai ni modification du fond du lac est un signe positif de préservation de l'écosystème et nous incite à penser ce nouveau lieu au-delà de la simple consommation de loisirs. L'implication du maître d'ouvrage — biologiste reconnu — a encore renforcé la pertinence écologique d'un tel projet, réactivant le lien social par le biais de la valeur paysage.

RÉNOVATION DE LA CITÉ DU LIGNON

JACCAUD+ASSOCIÉS, GENÈVE



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :
2.2016 - 4.2019

Adresse :
Avenue du Lignon
1-4, 10-14, 16-25, 27-30, 32-33,
35, 37, 39 -46, 49

Maître de l'ouvrage :
Comité Central du Lignon, Vernier
Fondation HBM Camille Martin,
La Rente Immobilière et Marconi
Investment, Genève
Pensimo Management et BVK,
Zürich



COMMENTAIRE DU JURY

Cette réhabilitation au long cours (12 ans de chantier) s'est établie dans le respect du bâtiment existant, et surtout des idées qu'il portait à son époque. Ce nouveau regard sur le patrimoine moderne cherche aussi à établir une continuité entre des modes constructifs de différentes époques, sans altérer ni l'écriture architecturale d'origine ni les surfaces de logements. En témoigne, par exemple, l'utilisation d'un nouveau type d'isolant fin en aérogel, à l'incidence minime sur les épaisseurs des murs et façades. La finesse d'un tel travail a été rendue possible

par un travail de recherche préalable, un inventaire constructif mené par les équipes de l'EPFL. La connaissance exhaustive du bâtiment a permis de proposer différentes interventions stratégiques, précises et de pointe, avec plusieurs variantes proposées aux clients. La réhabilitation est ici synonyme de coordination, voire de réorchestration sur le temps long, qui a permis aux 89 copropriétaires (!) comme aux trois agences engagées sur le projet de redonner son éclat originel à ce vaisseau de l'habitat des années 60-70.

RITTER UN

AVIOLAT CHAPERON ESCOBAR ARCHITECTES, FRIBOURG



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :
1.2019 - 9.2020

Adresse :
Ch. Guillaume-Ritter 1
1700 Fribourg (FR)

Maître de l'ouvrage :
Société RitterUn Sàrl
Fribourg

COMMENTAIRE DU JURY

Comment proposer une extension de villa, en passant à une expression de logements collectifs? Ce projet propose une forme de duplication de l'architecture d'origine, sur un plan en redents. Visuellement, l'effet est saisissant, créant une forme d'architecture « en accordéon », avec un jardin puis un bois en arrière-plan. Il en découle d'originales typologies de logements, jouant sur des enfilades de pièces sur un axe diagonal. Aussi bien à l'échelle du logement que du

bâtiment dans son ensemble, ces logements s'apparentent à une « maison augmentée », voire une « villa collectivisée ». Saluons aussi la détermination des porteurs du projet (architectes et maître d'ouvrage) qui refusent les standards préétablis du logement et proposent une autre spatialité en déployant les qualités de l'existant. Saluons l'autre voie de faire commande et de contrer le marché. Le logement n'est pas un produit.

THÉÂTRE DE LA NOUVELLE COMÉDIE DE GENÈVE

FRES ARCHITECTES > LAURENT GRAVIER + SARA MARTÍN CÁMARA, GENÈVE



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :
9.2016 - 11.2020

Adresse :
Esplanade Alice-Bailly 1
1207 Genève (GE)

Maître de l'ouvrage :
Ville de Genève

COMMENTAIRE DU JURY

Ce nouveau théâtre n'impose pas sa monumentalité. Il vient se glisser dans un contexte résidentiel dense, en s'implantant en longueur et en marquant les différentes entités du programme (grande salle, loges, bureaux, atelier de peinture) par des boîtes de volumétrie différente. Le théâtre est lui-même une scénographie, plusieurs de ses espaces intérieurs ou extérieurs pouvant

devenir des lieux de spectacle. L'unité de l'ensemble n'est pas uniquement donnée par la matérialité des panneaux de verre en façade. Elle est garantie par le réglage de la coupe, absorbant un dénivelé et mettant le théâtre en rapport avec une place haute et une place basse. Ainsi s'établit un nouveau rapport, plus poreux, entre le théâtre et les Genevois.

TRANSFORMATION D'UNE FERME PROTÉGÉE À COTTENS

SIMON DURAND ARCHITECTE SÀRL, LAUSANNE



©DRAS/Philippe Fragnière



©DRAS/Laurence Kùbski

Durée des travaux :

5.2021 - 11.2022

Adresse :

Route de la Fin Devant 20
1741 Cottens (FR)

Maître de l'ouvrage :

Anne Matter, Flavien Felder
Cottens



COMMENTAIRE DU JURY

Ce projet va au-delà de la seule réhabilitation patrimoniale, en proposant une confrontation entre deux rationalismes constructifs. Dans le volume délimité par une charpente originelle s'établit une boîte vitrée. L'efficacité de ce module met en place une condensation de l'habitat. Le programme consiste donc en un jeu astucieux de structure dans la structure. Entre l'ancien et le nouveau, se créent de nouveaux entre-deux spatiaux. L'espace domestique devient ainsi élastique selon les saisons et les utilisations : concentration autour du noyau du

foyer l'hiver, appropriation possible de zones intermédiaires non chauffées et en rapport avec l'extérieur au printemps et en été. Ainsi se met en place une dynamique de variation et d'amplification de la domesticité. La question de l'économie d'énergie a une incidence directe sur la délimitation de l'espace. Cette réinterprétation de l'habitat minimum n'est pas perçue comme une contrainte, mais comme une respiration évolutive au cours de l'année, tout cela en explorant la question de la densité en milieu rural.

TRANSFORMATION ET EXTENSION DE DEUX IMMEUBLES À LAUSANNE

BIOLLEY POLLINI ARCHITECTES, LAUSANNE - M-AP ARCHITECTES, LAUSANNE



©DRAS/Philippe Fragnière



©DRAS/Laurence Kùbski

Durée des travaux :

11.2019 - 1.2021

Adresse :

Chemin du Risoux 5
1004 Lausanne (VD)

Maître de l'ouvrage :

Privés
Lausanne



COMMENTAIRE DU JURY

Plutôt qu'une extension, ce projet est avant tout une résolution. Il concrétise le besoin de trois familles, en réadaptant les typologies de l'habitat à la complexité des familles recomposées d'aujourd'hui. Surtout, il investit une « dent creuse » comme prolongement commun de deux bâtiments existants. L'examen des plans et de la coupe montre un réglage minutieux, avec des altimétries savamment calées. Au-delà de cette science, un tel projet montre comment des solutions innovantes peuvent naître d'une écoute

réciproque pour aboutir à ce projet de maisons « trois en un » - dialogue, conviction, se soutenir pour le meilleur. Dans ce cas précis, l'architecture ne s'impose pas aux habitants. Ce sont les besoins des habitants qui génèrent une architecture inattendue, redonnant de la noblesse à des terrains négligés dans la ville. Un tel projet souligne la dimension pragmatique d'une architecture pensée sans a priori formel, mais toujours capable d'offrir des solutions optimales et inattendues.

TRANSFORMATION LÛ CHATARME

DESCHENAU FOLLONIER, FRIBOURG + LES HAUDÈRES



©DRA5/Philippe Fragnière



©DRA5/Laurence Kubski

Durée des travaux :
5.2017 - 3.2019

Adresse :
Satarma
1986 Arolla (VS)

Maître de l'ouvrage :
Follonier Sylvie et Jean-Pierre
Les Haudères

COMMENTAIRE DU JURY

Cette réhabilitation d'un mayen (ferme montagnarde construite en 1860) poursuit l'esprit d'un savoir vernaculaire attentif au rythme des saisons. Le plan sanctuarise l'existant en faisant de la pièce à vivre le noyau spatial autour duquel se déploie une extension qui vient presque en tangence de la montagne. Cette extension est conçue comme

un grand module équipé, voire une grande pièce de mobilier intégré. Depuis l'intérieur, l'expressivité du bois et du béton brut entrent en résonance, voire en contraste, avec les vues cadrées sur la roche regardée comme un tableau abstrait, renforçant encore cette impression d'être à l'abri dans un cocon à la conception millimétrée.



Distinction Romande
d'Architecture

Concept et réalisation
Christophe Fellay
Alain Renaud
Virginie Jordan

Deux créations sonores sont proposées dans cette espace d'exposition. La première génère un espace architectural invisible réalisé à partir de sons figés, captés sur les bâtiments primés. La seconde invite le-la visiteur-euse à déambuler dans l'espace d'exposition muni d'un casque audio immersif. La composition, s'inspirant des plans de situation utilisés en architecture, est réalisée à partir de captations sonores aux quatre points cardinaux, en direction des façades, situant l'objet dans son environnement. Les sonorités entendues sont colorées par les échos et les effets de filtrages induits par la réflexion des sons de la vie courante sur les façades ou les éléments d'architecture extérieurs. La présence des bâtiments, leurs formes ou les matériaux utilisés sont ainsi révélés à l'auditeur-riche et mis en dialogue avec les éléments visuels et photographiques présents dans l'espace d'exposition.

Timeline

début	fin	piste / lieu / canton
00:00	03:54	01_Site_ScolaireBethusy_Lausanne_VD
03:54	07:28	02_Chantier_Naval_Cully_VD
07:28	09:54	03_Habitat_Communaire_Villy_VD
09:54	12:52	04_Immeubles_Pierres_Plan-les-Ouates_GE
12:52	15:28	05_Filter_House_Chatelaine_GE
15:28	18:22	06_Immeuble_Renens_VD
18:22	22:14	07_KALA_Genève_GE
22:14	25:16	08_Synathlon_Lausanne_VD
25:16	27:30	09_Maisons_Duc_Saint-Maurice_VS
27:30	32:18	10_Plateforme10_Lausanne_VD
32:18	35:32	11_Plage_Eaux_Vives_GE
35:32	39:40	12_Lignon_Vernier_GE
39:40	42:56	13_Ritterun_Fribourg_FR
42:50	46:32	14_Nouvelle_Comedie_GE
46:32	49:46	15_Ferme_Cottens_FR
49:46	52:30	16_Immeubles_Lausanne_VD
52:30	55:10	17_Chatarme_Arolla_VS

BIOGRAPHIE DES ARTISTES

LAURENCE KUBSKI

Laurence Kubski (*1986) est une photographe vaudoise. Elle a obtenu un Bachelor en communication visuelle et un Master en direction artistique à l'ECAL, Lausanne. Lauréate des Prix suisses de design et de l'Enquête photographique fribourgeoise en 2023, elle a été finaliste du Festival international de mode, de photographie et d'accessoires à Hyères en 2020, nominée pour les prix Voies Off Festival à Arles en 2018, et a reçu le premier prix vfg des jeunes talents en photographie en 2017. Son travail a entre autres été publié dans National Geographic Traveler Chine et Fisheye magazine, et fait partie de la collection de Fotostftung Schweiz et du Musée gruérien. «Cricket», sa première monographie a été publiée par Simonett & Baer en 2020.

PHILIPPE FRAGNIÈRE

Philippe Fragnière (*1987) est un photographe valaisan originaire de Veysonnaz. Après ses études à l'ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne, son premier ouvrage monographique «Snowpark» est publié par Kodoji Press en 2014. La même année son projet est exposé au festival Images de Vevey et le livre est nominé parmi les finalistes au Aperture Paris-Photo First Photobook awards. S'en suivra, une résidence d'artiste au Japon et la publication d'un deuxième livre «Kigumi» (Lemon Books) documentant les techniques d'ébenisterie traditionnelle. En 2019, il figure parmi la sélection de jeune photographes à Plat(t)form, organisé par le Fotomuseum de Winterthur. Plus récemment, son projet «Passage» sera publié par Kodoji Press et fera parti des finalistes aux Swiss Design Awards en juin dernier. Outre sa pratique artistique, Philippe travaille essentiellement dans le champ de la nature morte en Suisse et à l'étranger. Il a également été chargé de cours à l'ECAL entre 2015 et 2021.

CHRISTOPHE FELLAY

Christophe Fellay (*1966) est un artiste sonore, musicien, compositeur et performer qui vit et travaille en Suisse. Ses œuvres sont régulièrement présentées ou performées internationalement. Ses recherches et ses intérêts artistiques portent sur le sonore et l'interdisciplinarité. Il est professeur, chercheur, responsable du département "son" de l'EDHEA (École de Design et Haute École d'Art du Valais).

CREDITS

DRA5

Comité de patronage :

Alain Berset, Président de la Confédération
Isabelle Moret, Conseillère d'Etat, Cheffe du
Département de l'économie, de l'innovation,
de l'emploi et du patrimoine du Canton de Vaud
Roberto Schmidt, Conseiller d'Etat, Chef du
Département des finance et de l'énergie
du Canton du Valais

Comité d'organisation :

Philippe Venetz, Architecte cantonal Valais,
co-président
Emmanuel Ventura, Architecte cantonal Vaud,
co-président
Catherine Gay Menzel, architecte FAS, membre
Carole Pont Bourdin, architecte SIA, membre
Christiane von Roten, architecte SIA, membre
Manuel Bieler, architecte FAS, membre
Jean-Christophe Hadorn, trésorier

Secrétariat général :

Pierre Alain Hug, consultant en politiques publiques
culturelles

MEMBRES DRA5

Cantons :

Canton de Berne
Etat de Fribourg
République et canton de Genève
République et canton du Jura
République et canton de Neuchâtel
Canton du Valais
Canton de Vaud

Villes :

Delémont, Genève, La Tour-de-Peilz, Lausanne,
Martigny, Monthey, Neuchâtel, Nyon, Sierre, Sion, Vevey

Associations :

AVMC WVAP, BSA FAS, gAn, UPIAV, sia, vsi asai

Partenaire principal :

Loterie Romande

Autres partenaires :

Creatives, CUB – Culture du Bâti, Culture Valais,
EDHEA, EPFL, Espaces contemporain, Espazium,
Hochparterre, La Becques – Résidence d'artistes,
Patrimoine suisse, Tracés

EXPOSITION

édhèa

Responsabilité générale :

Jean-Paul Felley, Directeur EDHEA

Concept et réalisation :

Bertrand Emaresi, Christophe Fellay, Robert Ireland,
Evelyn Steiner, Nicolas Vermot-Petit-Outhenin

Photographie :

Philippe Fragnière et Laurence Kubski

Chef de production :

Bertrand Emaresi

Coordination de projet pour l'EDHEA :

Jelena Martinovic et Nicolas Vermot-Petit-Outhenin

Son :

Christophe Fellay, Alain Renaud, Virginie Jordan

Tirage photographique et caissons lumineux :

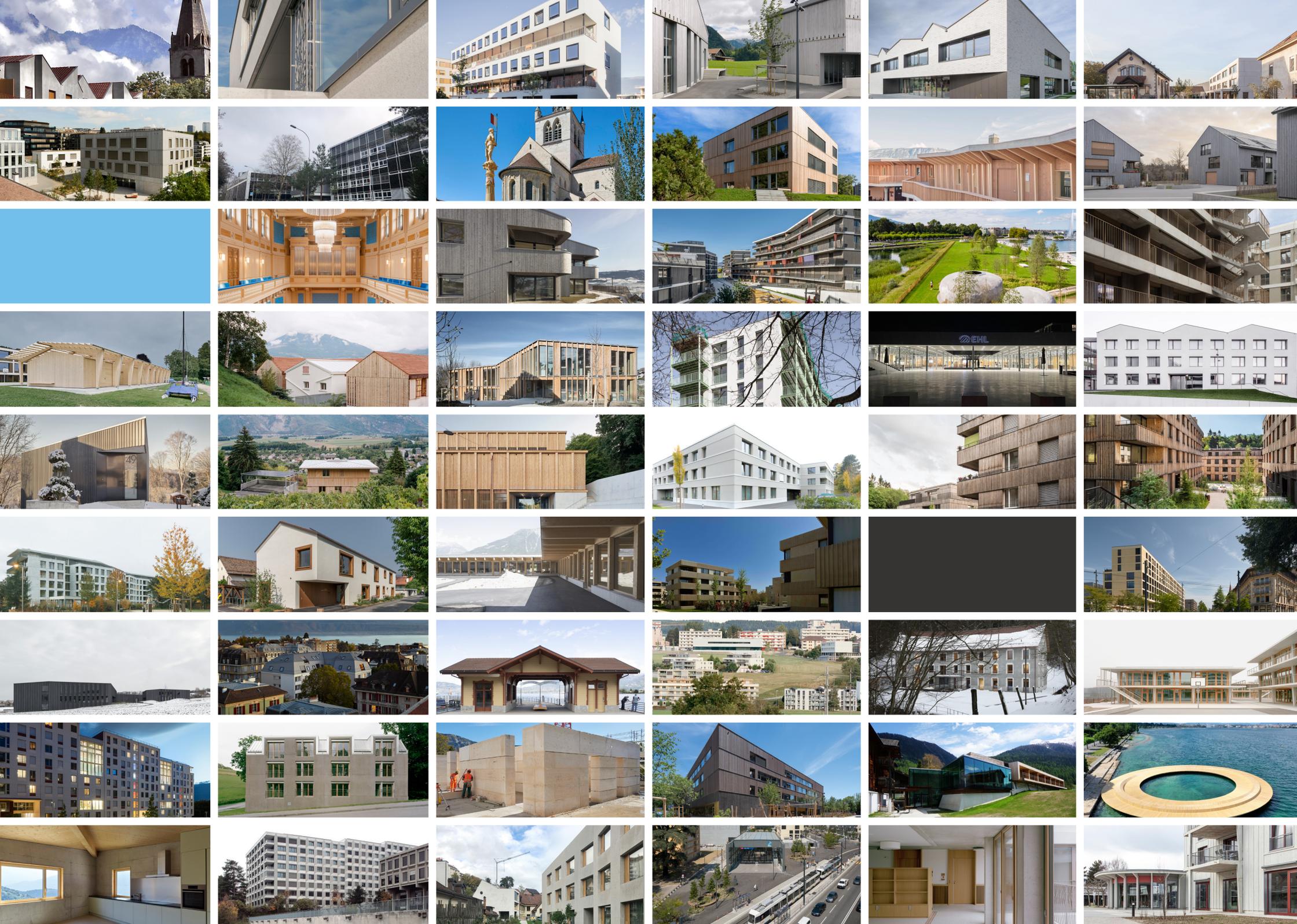
Tricolor Bild Produktion AG
Müller's Aufziehservice AG
Ralph Schenk, Lumm Leuchtoobjekte

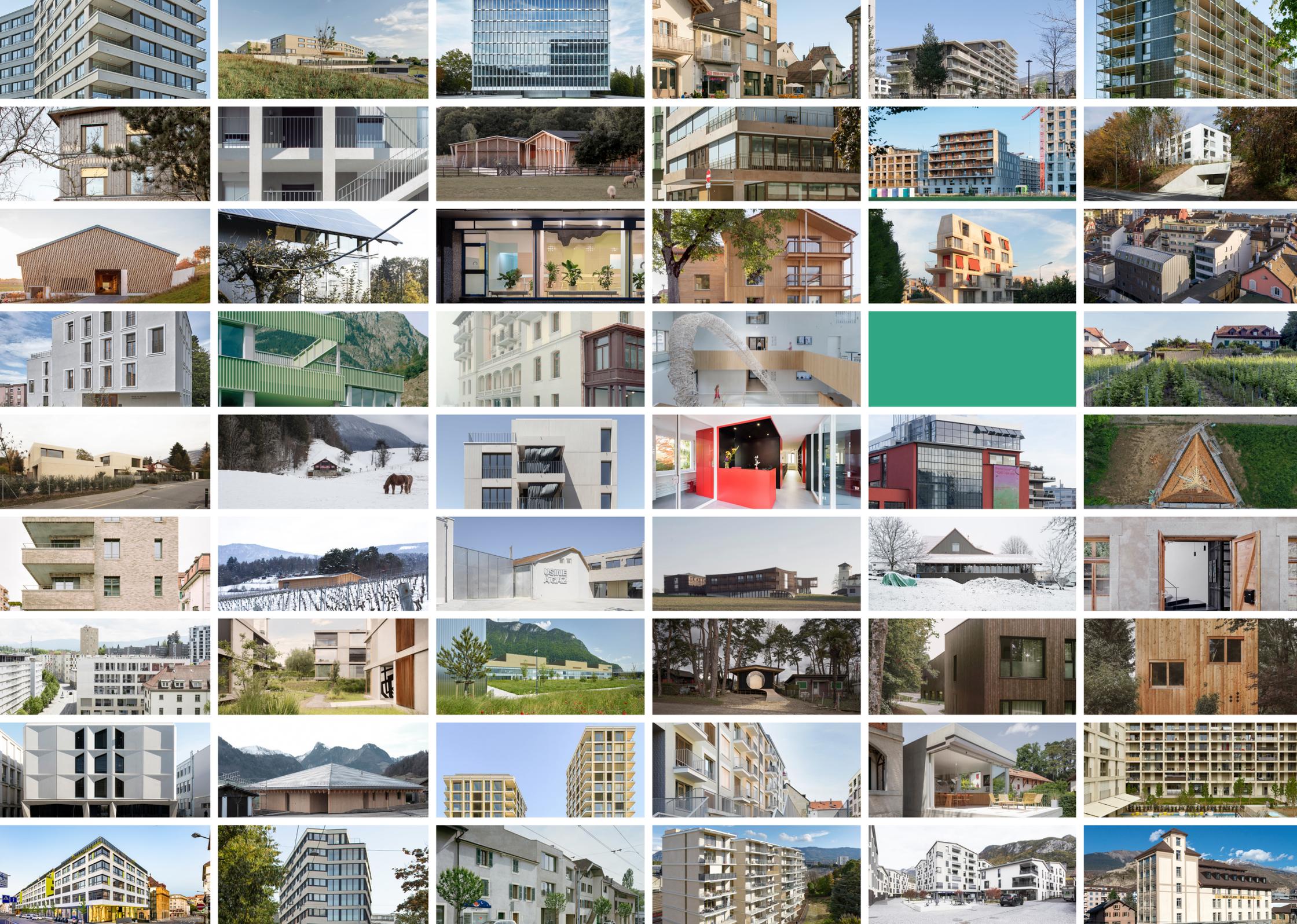
Dispositif d'exposition :

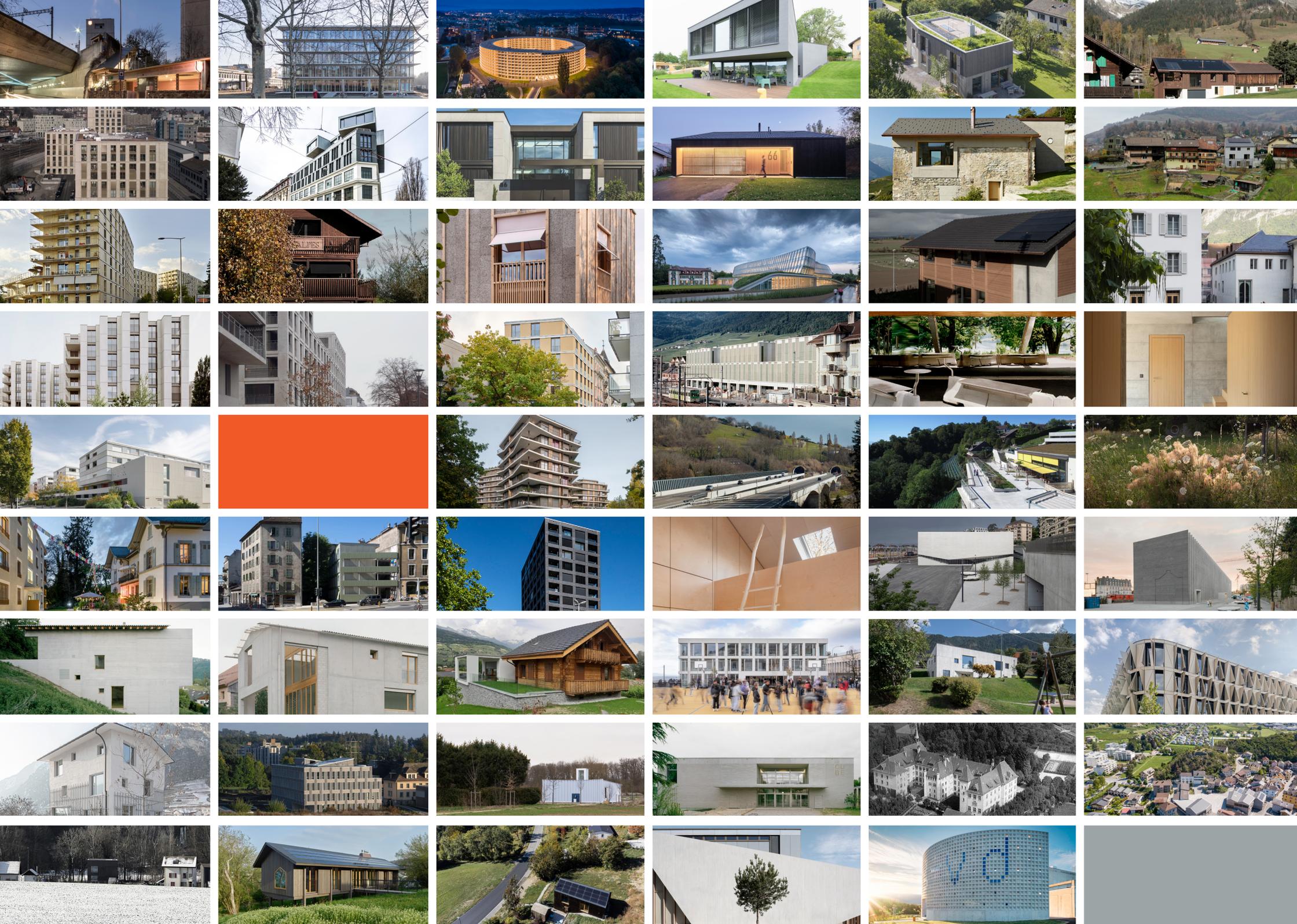
Stoudmann SA
3DVisions

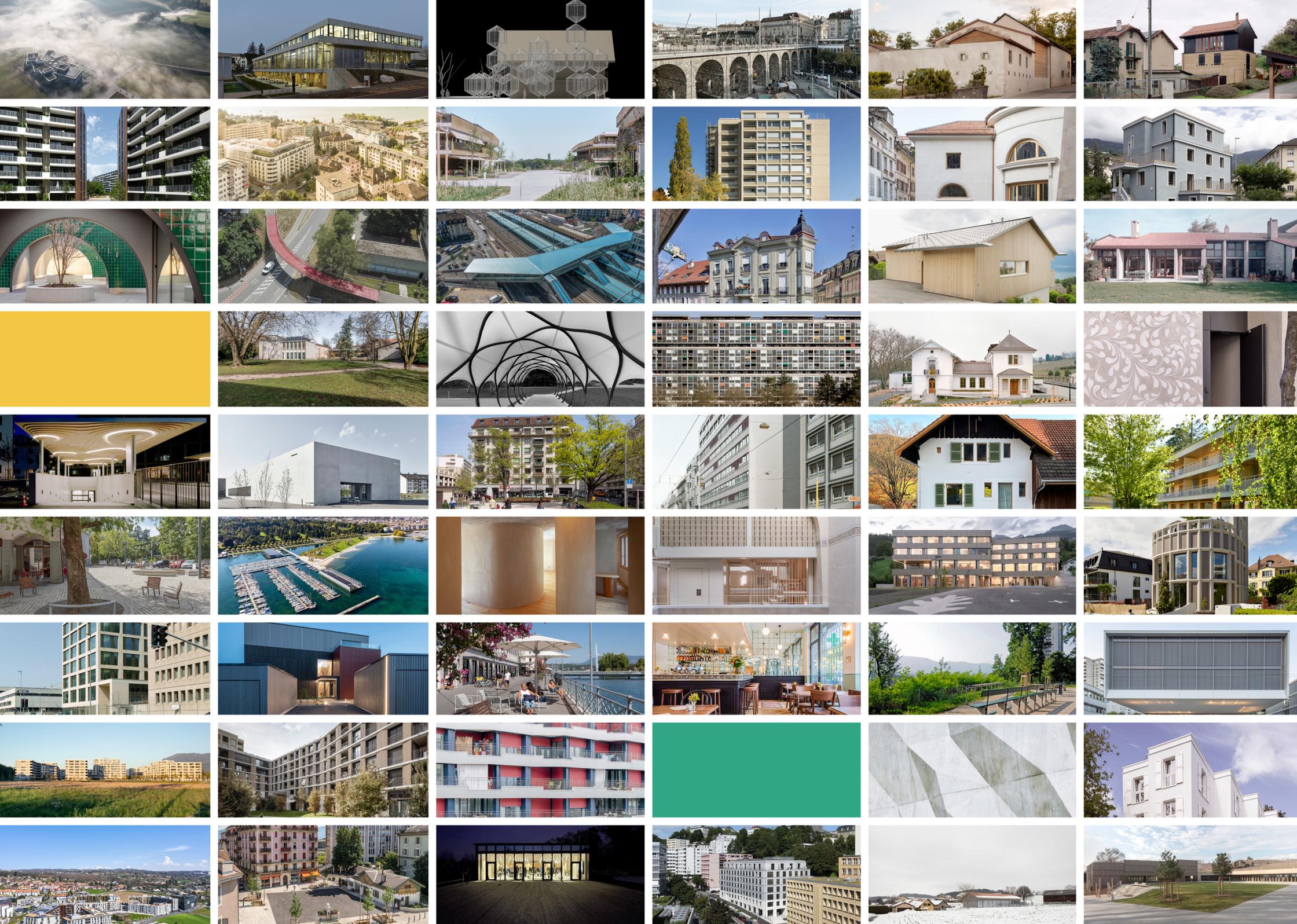
TOUS LES PROJETS CANDIDATS À LA DRA5

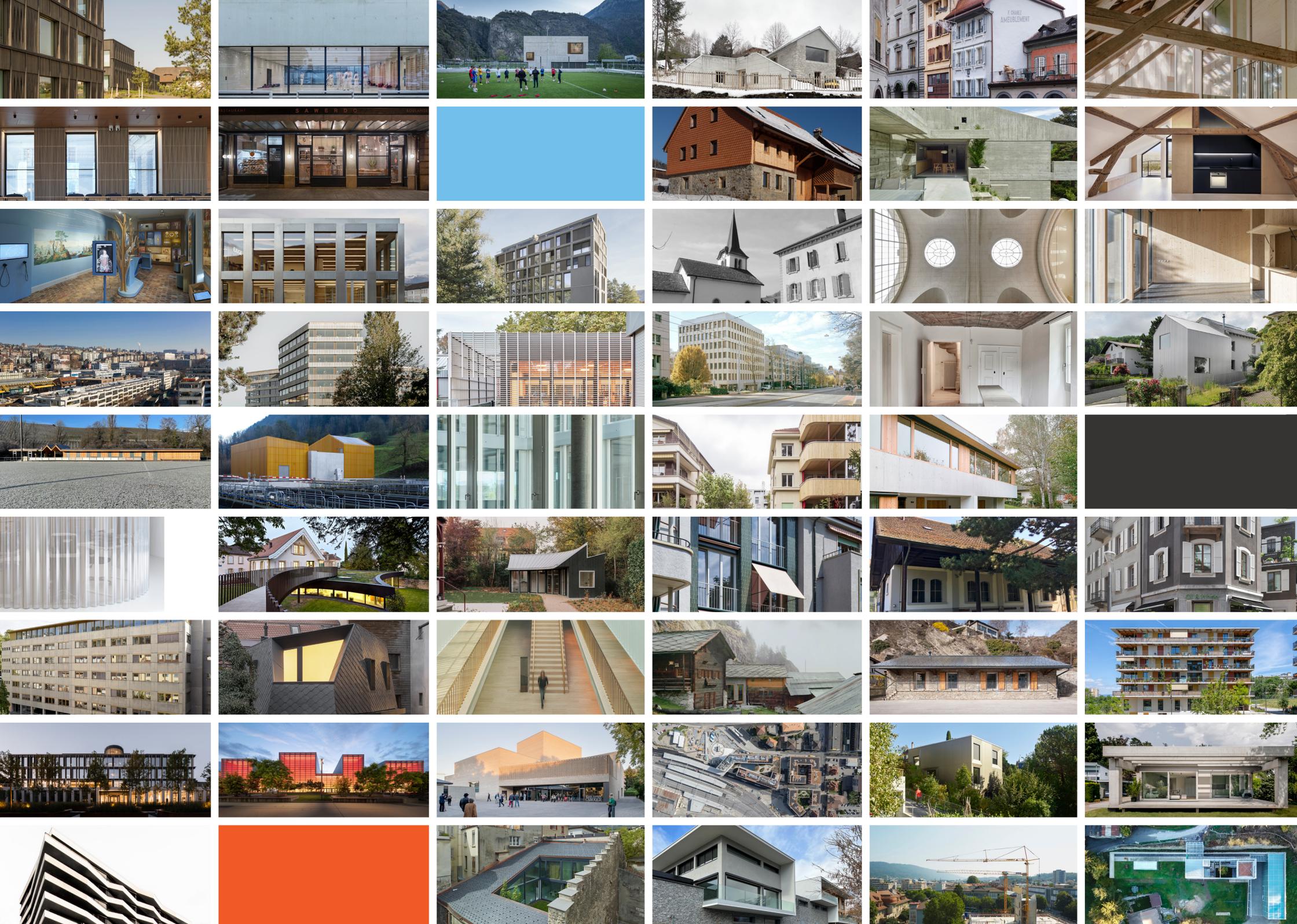
Retrouvez-les en détail sur dra5.ch













CANTONS



VILLES



ASSOCIATIONS



PARTENAIRES



Distinction Romande d'Architecture

dra5.ch